



MANCHE NUMÉRIQUE  
235, rue Joseph Cugnot  
Zone Delta  
50000 SAINT-LÔ  
[www.manchenumerique.fr](http://www.manchenumerique.fr)



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE  
50050 Saint-Lô cedex  
[www.manche.fr](http://www.manche.fr)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN  
8, rue des Vindits  
50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN



NOS PARTENAIRES :



**Délégation Centre et Sud-Manche**  
Frédéric Cosniam  
Conseiller d'entreprises digitalisation  
& économie numérique  
[www.ouestnormandie.cci.fr](http://www.ouestnormandie.cci.fr)  
02 33 91 33 91



**Chambre des Métiers  
et de l'Artisanat de la Manche**  
[www.artisanat50.fr](http://www.artisanat50.fr)  
02 33 76 62 62

PLUS D'INFOS :

- ▶ Guide très pratique 2018 de la dématérialisation des marchés publics (Opérateurs Économiques)
- ▶ En savoir plus sur la dématérialisation de la commande publique  
[www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique](http://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique)

# DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

[marches-publics-manche.fr](http://marches-publics-manche.fr)



djce \* communication



DÉMATÉRIALISATION  
DES MARCHÉS  
PUBLICS

# SOMMAIRE

Fiche 1 Accès aux marchés publics dématérialisés

Fiche 2 Dépôt d'une offre

Fiche 3 Certificat de signature

# CONTENU



## CADRE JURIDIQUE

L'obligation de dématérialisation des procédures de marchés publics, pour tous les acheteurs publics et les opérateurs économiques, entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2018 (décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Un outil : le profil d'acheteur (plateforme des marchés publics).

### Le dépôt d'une offre « papier » ne sera plus autorisé

Les échanges entre vous et les acheteurs publics se feront uniquement de manière électronique, via le profil d'acheteur (plateforme de marchés publics) pour les retrait des dossiers de consultation, les questions/réponses en cours de procédure, les phases de négociations, le dépôt des offres, les rejets et notification.



### Qu'est-ce qu'un profil acheteur ?

Terme équivalent à « plateforme de dématérialisation sécurisée » et utilisé dans les textes réglementaires relatifs à la dématérialisation des procédures d'achat public. Le profil d'acheteur est une plateforme dématérialisée qui permet de :

- Mettre les documents de la consultation à votre disposition et de réceptionner par voie électronique vos candidatures et vos offres,
- Garantir la sécurité et l'intégrité des échanges : horodatage, confidentialité, intégrité, traçabilité, conservation.

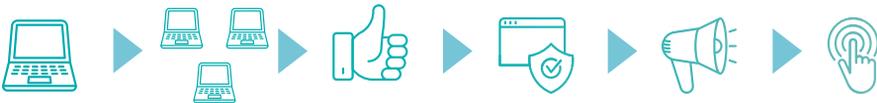
### Quels sont les avantages d'une plateforme de dématérialisation ?

- Plus de frais d'affranchissement de vos offres « papiers » et de vos correspondances avec les acheteurs publics,
- Plus besoin de se déplacer pour déposer vos offres,
- Possibilité de redéposer votre offre complète en cas d'éléments manquants ou modifiés,
- Tous les échanges sont tracés et horodatés par la plateforme de marchés publics,
- Possibilité d'effectuer une veille automatique sur vos secteurs d'activité.

Fiche 1

# ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS DÉMATÉRIALISÉS

## MA 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION SUR LE PROFIL D'ACHETEUR



Je crée mon compte avec mon n° SIRET.

Je crée les comptes de mes collaborateurs.

Je vérifie la configuration de mon poste.

Je commande mon certificat de signature.

Je m'abonne aux alertes.

Je réponds à une offre !

## CRÉER SON COMPTE

Une action simple à partir de votre **n° de SIRET !**  
 N'oubliez pas ensuite de créer des comptes pour **vos collaborateurs !**

Mon compte > Utilisateurs inscrits de mon entreprise

Liste des utilisateurs inscrits de mon entreprise

Tout utilisateur possédant le rôle d'administrateur peut modifier, supprimer ou verrouiller un compte utilisateur.

NOM Prénom / Adresse électronique	Code établissement / Coordonnées	Identifiant / État	Profil	Actions
SAINT LAURENT Christine	00019 244 RUE DU QUESNE B 59700 MARCQ EN BAROEUL France	ENTREPRISE /	Administrateur Entreprise	  
DDXNEUF FLORIANE	00019 244 RUE DU QUESNE B 59700 MARCQ EN BAROEUI France	DDXNEUF /	Inscrit simple	  

**NOUVEL UTILISATEUR ?** Inscrivez-vous !

**Entreprise (établissement) en France**

SIREN/ SIRET :    ?

**Entreprise non établie en France ?**

Pays :  ▼

Identifiant national :

( Ex : N° d'enregistrement national, DUNS Number, etc. )

## CRÉER SES ALERTES

Recevoir dans ma boîte mail les avis de publication.  
Je crée moi-même mes alertes

**Je recherche** les consultations qui m'intéressent et je sauvegarde mes recherches :

**Recherche multicritères**

Entité publique :

Référence :

Type d'annonce :  ▼

Type de procédure :  ▼

Catégorie principale :  ▼

Dispositions sociales :  ▼ ?

Le marché est réservé

- A des ESAT/EA ou structures équivalentes :  ▼ ?
- A des SIAE ou structures équivalentes :  ▼ ?
- A des EESS ou structures équivalentes :  ▼ ?

Dispositions environnementales :  ▼ ?

Marché public simplifié :  ▼ ?

Inscrit à la bourse à la cotraitance :  ▼

Lieu d'exécution : ?

Code CPV :

**Recherche par date**

Date limite de remise des plis : Entre le  et le  (j/mm/aaaa)

Date de mise en ligne : Entre le  et le  (j/mm/aaaa)

**Recherche par mots clés** ?

Dans la référence, l'intitulé ou l'objet de la consultation :

Recherche approchée  Recherche exacte

# DÉPÔT D'UNE OFFRE

## LES INDISPENSABLES

**1**

Vérifier l'objet de la consultation pour éviter les confusions.

**2**

Prendre connaissance du temps restant avant la date limite de réception des offres dans le règlement de la consultation.

**3**

Ne pas déposer son offre au dernier moment sous peine d'être hors délais (le chargement et la validation du dépôt d'une offre peuvent prendre plusieurs dizaines de minutes).

**4**

Seul le dernier dépôt est pris en compte  
► il est donc possible de redéposer une offre si le 1<sup>er</sup> dépôt n'est pas complet.

Une fois l'envoi terminé (le pli déposé), une fenêtre récapitulative de confirmation apparaît : c'est l'accusé de réception horodaté du dépôt.

Date et heure limite de remise des plis :	10/09/2018 12:00
Référence   Intitulé :	2018-TEST-AO-F-LOTS   TEST - Acquisition de FOURNITURES
Objet :	TEST - Acquisition de FOURNITURES

Votre réponse a bien été enregistrée.  
Horodatage du dépôt : 02/05/2018 16:12:47

**Contenus transmis**

Déposé le : 02/05/2018 16:12:47  
 Par : DDNEUF FLORIANE  
 (floriane.dixneuf@manchenerique.fr)  
 Entreprise : SYNDICAT MIXTE MANCHE NUMERIQUE

Lot 1 - Dossier d'offre : TEST LOT 1	Actions
Pièce libre : MT.pdf	
Pièce libre : CCTP.pdf	
Pièce libre : CCAP.pdf	
Pièce libre : AE.docx	
Pièce libre : BPU_DQE.xlsx	

## IMPORTANT

A contrario, une offre déposée hors délai, n'est pas recevable par l'acheteur, même seulement 1 minute après la clôture. Peu importe que vous ayez commencé le transfert de vos documents bien en amont...

EI. 4	FR - 481463081 00036
28/03/2017 10:52:52	
EI. 5	FR - 522941632 6202A
28/03/2017 11:11:13	
EI. 6	FR - 434202180 00031
28/03/2017 12:01:37	



À tout moment, vous pourrez demander le registre des dépôts justifiants de la date et de l'heure de dépôt auprès de l'acheteur.

# CERTIFICAT ET SIGNATURE ÉLECTRONIQUE, CLÉ DE VOÛTE DE LA DÉMATÉRIALISATION

## IL FAUT DISTINGUER

**LA SIGNATURE** : elle est possible via un outil spécifique, une application bien souvent indépendante des éléments à signer (du flux comptable au simple document de bureautique...).

**LE CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE** : c'est la plume utilisée par le signataire pour signer tous types de documents.

## SES FONCTIONS : TRANSMETTRE ET SÉCURISER

Le certificat électronique assure la sécurisation des échanges électroniques dans la transmission des documents.

Il permet la mise en œuvre, en toute confiance, de la dématérialisation des procédures de marchés publics.

## SES AVANTAGES

- **La mobilité** : délivré sur support clé USB sécurisée
- **Le multi usages** : signatures de tous types de documents et effectuer des déclarations en ligne (cryptage d'emails, signature de factures électroniques ou tout autre document, accès Net Entreprise...)

## SES INCONVÉNIENTS

- **Un retrait en main propre** car individuel et personnalisé (déplacement du porteur requis)
- **Un coût.**



Signer avant le dépôt ou lors de l'attribution est possible, mais ayez conscience des délais d'obtention de ce certificat pour pouvoir signer en temps voulu après l'attribution.

## QUELLES SONT LES AUTORITÉS DE CERTIFICATIONS (ORGANISMES ACCRÉDITÉS) QUI PEUVENT DÉLIVRER CE CERTIFICAT

Vous pouvez consulter la liste des catégories de certificats conformes ainsi que les autorités de certifications RGS gérées par l'ANSSI « Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations » :

<https://www.ssi.gouv.fr/administration/reglementation/confiance-numerique>

## COMMENT J'OBTIENS UN CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE ?

**1**

Saisir en ligne ma demande.

**2**

Transmettre mon dossier complet à l'autorité de certification.

**3**

Recevoir un courriel de cette autorité m'invitant à retirer mon certificat.

**4**

Retirer mon certificat électronique sur clé USB cryptographique, à la date convenue, par un agent habilité par cette autorité.

## COMMENT CONSTITUER ET ENVOYER MON DOSSIER ?

Je vérifie qu'il est complet. Les pièces suivantes sont-elles présentes dans mon dossier ? **Oui/Non**

- Le formulaire d'abonnement reçu par mail, daté et signé par le représentant légal de l'établissement et par le demandeur du certificat.
- Le justificatif de la nomination du représentant légal de l'établissement.
- La copie de la carte nationale d'identité (ou passeport) du représentant légal de l'établissement datée, signée et certifiée conforme à l'original par son détenteur.
- La copie de la carte nationale d'identité (ou passeport) du demandeur datée, signée et certifiée conforme à l'original par son détenteur.
- Un extrait Kbis de l'établissement de moins de 3 mois.